



**CGT Educ'action Val d'Oise**  
Maison des syndicats/Espace Mandela  
82, Bd Leclerc 95100 ARGENTEUIL  
**Permanences : mardi - vendredi**  
Tél : 01.34.10.02.55  
06 88 77 36 17  
Courriel : [sden-cgt-95@wanadoo.fr](mailto:sden-cgt-95@wanadoo.fr)



## Mobilisation réussie pour les lycées en éducation prioritaire !

A l'appel d'une intersyndicale académique (CGT Educ'action, SUD Education, SNES, SNUEP, SNEP, SNFOLC et SNETAA) et en soutien du collectif Touche pas à ma ZEP, une journée de grève et de mobilisation était organisée aujourd'hui 29 septembre. En effet, depuis plus de deux ans, le ministère refuse de répondre sur le devenir des lycées en éducation prioritaire. La réforme de 2014 mentionnait que la question serait abordée ultérieurement sans fixer de calendrier. Le ministère n'a pas daigné répondre que cela soit en direction des organisations syndicales ou des établissements ayant écrit à la ministre.

La mobilisation a été particulièrement suivie dans les lycées de l'académie. Dans le Val d'Oise, nous avons des remontées significatives des établissements du département avec des bassins particulièrement mobilisés (Argenteuil, Goussainville, Sarcelles, Garges, Saint-Ouen l'Aumône) avec des taux de grévistes déclarés variant de 20 à 60%. C'est une réelle réussite au regard de la rapidité de la mobilisation.



En plus des initiatives locales (occupation, tractage en direction des parents, contact avec les autres lycées), un rassemblement était organisé au ministère pour faire converger les différents établissements en lutte. Il a permis d'illustrer la détermination des

collègues de défendre notre éducation prioritaire. Le ministère a été « contraint » de nous recevoir. La délégation a été reçue avec mépris par des personnels n'ayant aucune réponse à apporter mais prenant en note les questions.

C'est une preuve, s'il en était besoin, du peu de considération de notre administration pour notre lutte.

Pourtant, la sortie des lycées de l'éducation prioritaire aurait des conséquences à plusieurs niveaux :

- La baisse des moyens de fonctionnement. Les lycées en éducation prioritaire bénéficie d'une dotation supplémentaire de 3% pour permettre des dédoublements, réduire les effectifs dans les classes, mener des projets pédagogiques... La suppression de cette dotation entrainerait une pression accrue des effectifs par classe.
- La suppression de l'indemnité ZEP. Elle était une incitation financière (96 euros par mois) pour les personnels à travailler dans ces établissements.
- La suppression des bonifications en points de mutation. Afin de stabiliser les équipes pédagogiques, des points permettaient aux collègues au bout de 5 ans d'obtenir une mutation plus facilement dans un autre établissement ou dans une autre académie.



A l'heure actuelle, le ministère propose une prorogation de la clause de sauvegarde, c'est-à-dire un maintien de la prime ZEP pendant encore 2 ans. Rien n'est dit sur une hypothétique liste des lycées dans l'éducation prioritaire, sur l'élargissement de la carte, sur les moyens, sur les bonifications...

Il est temps d'envisager les suites de la mobilisation. Une assemblée générale des lycées en lutte est organisée lundi soir à la bourse du travail de Paris à 18 heures à République. L'intersyndicale académique échange également sur les suites à donner. La CGT Educ'action 95 appelle ses militant-e-s à débattre dans les établissements de la suite du mouvement et à nous faire remonter l'état de la mobilisation pour décider de la suite !

Le bureau de la CGT Educ'action 95